

Compte-rendu du conseil municipal du 10 mars 2022

Commune de CHARME

Présents : Monsieur Frédéric Barbarit, Madame Agnès Baudrillart, Madame Sabrina Béchieau, Monsieur Bernard Borne, Monsieur Robert Claeysens, Monsieur Jean-Pierre Décélas, Monsieur Jean-Michel Rabioux.

Absents excusés : Madame Chantal Machet, Monsieur Benoît Fradin

Secrétaire de séance : M. Robert Claeysens

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h10.

Approbation du PV du conseil du 10 février 2022 à l'unanimité.

A. Délibérations :

1.FDAC 2022 :

Parmi les travaux d'amélioration à réaliser sur les voiries communales proposées par l'ADA, éligibles au FDAC, le conseil retient, à l'unanimité, la réfection une portion de la route de Husson, jugée la plus urgente par l'Agence, pour un montant de 5 659,58€ HT, pour le programme du FDAC 2022.

2. Convention avec « Ma Maison A'Venir » pour le 19 avril :

Le projet de présentation « Ma Maison A'Venir », dans le cadre de l'aide au maintien à domicile, avait reçu un avis favorable lors du conseil précédent. La date du 19 avril 2022 ayant été arrêtée, le conseil autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention de participation et le devis correspondant pour un montant de 100€ à la charge de la collectivité. L'essentiel de la facture étant assumée par le département.

3. Aide d'urgence à l'Ukraine :

Après avoir pris connaissance des différentes actions mises en place par les autorités départementales pour venir en aide au peuple Ukrainien, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer une aide d'urgence de 500€, à l'Ukraine, via le Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO).

B. Questions diverses et informations

1. Travaux envisagés :

- Eclairage : Etant donné les travaux du SDEG pour l'extension du réseau électrique en souterrain dans la rue du Cantonnier jusqu'à un bâtiment agricole, il serait judicieux d'en profiter pour mettre un candélabre dans cette rue non éclairée. Il est également envisagé une lanterne sur poteau face à l'entrée du lotissement « Le Clos du Mas ».
- Profitant de la réfection du réseau d'eau Charmé-Ligné, il apparaît judicieux de changer la borne incendie des Inchauds pour en augmenter la capacité.

2. Investissements envisagés :

Jean-Michel Rabioux souhaiterait que l'achat d'un tracteur-tondeuse soit envisagé et intégré au budget 2022. M. Jean-Pierre Décélas interroge sur la nécessité d'un tel investissement, compte-tenu de l'embauche récente d'un cantonnier, et si la surface de tonte est la même.

Le maire précise que la surface de tonte a légèrement augmenté, que ce matériel, plus maniable est mieux adapté aux grandes surfaces, contribuerait surtout à ménager la petite tondeuse qui serait réservée aux petits espaces et libérerait le tracteur et son matériel attelé pour d'autres tâches.

Mme Agnès Baudrillart signale que l'état du véhicule de service (Citroën C15) se détériore de plus en plus, et que son remplacement lui semble tout aussi urgent que l'acquisition du tracteur-tondeuse.

Monsieur le maire indique que ce remplacement pourrait être envisagé dès que nous aurons trouvé une occasion intéressante.

3. Bilan « chats libres » :

La campagne de capture est terminée. Le résultat est décevant. Sept animaux seulement ont été piégés, dont six (4 femelles et 2 mâles) ont pu être stérilisés. Le dernier, malade, a été pris en charge par la fourrière.

4. Solidarité Ukraine :

La commune participera aux opérations de soutien matériel qui sont menées en Charente. Des bénévoles recueilleront les dons, à partir du mercredi 30 mars 2022, à la mairie de 10h à 12h. La liste des produits nécessaires sera publiée dans le bulletin municipal, sur le site internet et affichée dans la commune.

5. Repas des aînés

En raison du calendrier électoral chargé et des jours fériés les deux dates envisageables sont le 5 ou le 26 juin 2022.

6. Inauguration de l'espace de mémoire « fin de la guerre en Algérie le 19 mars 1962 » le samedi 2 avril à 11h place de l'église. Détails dans le bulletin communal.

7. Problème récurrent de poubelles à Combrejou

Faut-il envisager la suppression des containers collectifs et leur remplacement par des poubelles individuelles ?

Fin de la réunion à 22h43